

**NEWSLETTER N°14  
2021**

**juin**



## **SOMMAIRE**

- 1- Le CDOMK 74 déménage ....
- 2- Le code de déontologie évolue
- 3- La liberté de communiquer pour les MK dans le cadre déontologique
- 4- Rapport d'activité 2020 du CDOMK 74
- 5- Soirée débat CDOMK 74



## 1 - Le CDOMK 74 déménage .... NOUVEAUX LOCAUX

*Brigitte VINCENT, Présidente*

Mars 2006 marque une étape importante avec la création de l'Ordre. Le département de la Haute-Savoie comptait alors environ 800 kinésithérapeutes inscrits au tableau de l'Ordre et le conseil départemental siégeait au 7 bis boulevard du lycée en centre-ville d'Annecy.

Pour faire face à un fort accroissement de l'activité de notre département, (lequel compte à ce jour 1577 kinésithérapeutes, dont 1163 libéraux et 414 salariés) afin de permettre à l'activité de se développer de la meilleure manière possible pour l'accomplissement de ses missions et pour permettre une meilleure accessibilité des locaux, il a fallu envisager un transfert du siège du Conseil départemental.

Des locaux à la dimension d'un fort accroissement d'activité et une nouvelle image qui reflète le dynamisme du conseil départemental de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes de Haute Savoie.

Plus modernes, mieux équipés, idéalement situés, les nouveaux locaux du CDOMK74 sont également suffisamment spacieux pour pouvoir anticiper son développement dans les prochaines années.

Nathalie ROYERE secrétaire administrative est présente au CDOMK74 pour répondre à vos demandes le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 13h30 à 17h00 par téléphone ou par mail.

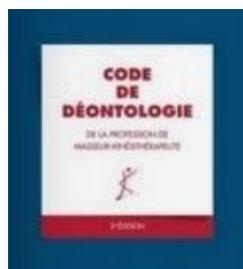
Les élus vous reçoivent sur rendez-vous pour toute question relative à votre exercice.

Nouvelles coordonnées du siège du CDOMK74

**Adresse : 80, Route des Vernes - PRINGY - 74370 ANNECY**

**Tél : 04 50 67 56 27**

**Mail : [cdo74@ordremk.fr](mailto:cdo74@ordremk.fr)**



## 2 - Le code de déontologie évolue.

*Denis GOMICHON, Vice Président*

La version modifiée du code de déontologie a été publiée au journal officiel le 24 décembre 2020.

Retrouvez le décret en cliquant sur le lien:

[https://www.ordremk.fr/wp-content/uploads/2020/12/joe\\_20201224\\_0311\\_00592-deontologie.pdf](https://www.ordremk.fr/wp-content/uploads/2020/12/joe_20201224_0311_00592-deontologie.pdf)



### 3 - La liberté de communiquer pour les MK dans le cadre déontologique.

*Denis GOMICHON, Vice Président*

La nouvelle version du code déontologie comprend notamment des articles relatifs à la publicité et à la communication du masseur-kinésithérapeute.

Le Conseil National a publié un guide des bonnes pratiques consacré aux « recommandations relatives à la communication du masseur kinésithérapeute »

Lien : <https://www.ordremk.fr/wp-content/uploads/2017/10/guide-derives-therapeutiques.pdf>



### 4 - Rapport d'activité 2020 du CDOMK 74 :

*Marie Christine RIONDY, Secrétaire Générale*

2020 continue à être une année très dynamique pour le CDOMK74, avec une démographie toujours croissante sur le département.

En décembre 2020, 1566 MK sont inscrits au tableau du CDOMK74, dont 260 salariés, 1306 libéraux. A cela s'ajoutent 1 SCP et 23 SELARL.

Lire la suite :

[https://drive.google.com/file/d/1y-l8--qBYz7Cy3SH\\_N6bnLTDOXQe700k/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1y-l8--qBYz7Cy3SH_N6bnLTDOXQe700k/view?usp=sharing)



## 5 -Soirée débat CDOMK 74

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser notre soirée débat annuelle en 2020.

Suite aux succès de nos dernières éditions, **nous serons ravis de renouveler cette soirée débat en octobre 2021** suivant les contraintes sanitaires.

**Pour cela, nous avons besoin de vous, de vos réflexions, de vos propositions ! N'hésitez pas à nous solliciter, c'est ensemble que nous construisons l'avenir de notre profession.**

CDOMK74  
80, Route des Vernes  
PRINGY - 74370 ANNECY  
cdo74@ordremk.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CDOMK74.

[Se désinscrire](#)



© 2020 CDOMK74